

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nouvelle causerie sur le Chili :  
La conférence panaméricaine

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1923, tome 22, p. 73-79

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## Nouvelle causerie sur le Chili

### **La conférence panaméricaine**

Les lecteurs des « Echos » n'étaient pas sans savoir que, depuis le mois de mars passé, siégeait, à Santiago, une Conférence « panaméricaine », réunie sur l'initiative du Chili, pour traiter de différentes questions internationales et surtout de désarmement. Peut-être trouveront-ils quelque intérêt à ce que, laissant pour cette fois les sujets qu'on attend ordinairement des missionnaires, je consacre quelques lignes à commenter cet événement dont l'importance peut s'apprécier par l'attention marquée que lui ont prêtée les Chancelleries européennes et par les articles de journaux d'outre-mer, dont le câble nous a transmis des extraits.

Cette assemblée vient de se clôturer, et quand ces lignes vous parviendront, il y a longtemps peut-être que vous en aurez connu et même oublié le résultat. Et comme celui-ci a été négatif, combien se seront dit en haussant les épaules : « Une Conférence inutile de plus ! » Et pourtant, n'y a-t-il pas d'illustres exemples, et bien contemporains, de conférences qui, pour n'avoir pas abouti, ont eu de grosses conséquences ? C'est bien ce qui paraît devoir se passer pour celle de Santiago. Plusieurs des pays invités avaient commencé par faire leurs réserves préalables sur certains articles du programme, et, à leur tête, le Brésil qui est précisément en train de s'adonner au jeu des armements et augmente indéfiniment sa flotte et son armée. Les raisons qu'il en donne révèlent sans doute les intentions les plus pures et les plus désintéressées : il ne s'agirait que de se constituer une force armée en rapport avec l'extension de son territoire et le chiffre de sa population. Mais voilà justement ce qui ne laisse pas d'être inquiétant : avec ses huit millions cinq cent mille kilomètres carrés et ses trente millions d'habitants, le Brésil représente à lui seul la moitié environ de la superficie et de la population de l'Amérique méridionale. Il est notamment presque trois fois plus grand et plus peuplé que sa voisine la République Argentine. Celle-ci, naturellement, trouve dans ce fait un motif — ou un prétexte — de s'armer à son tour, entraînant dans la même voie son voisin le Chili qui entend bien ne pas se laisser dépasser par elle.

La question de la limitation des armements, maintenue au programme de la Conférence sans accord préalable des trois principales puissances intéressées, le Brésil, l'Argentine et le Chili — ce qu'on appelle l'A. B. C. — devait être et fut pour elle la pierre d'achoppement. Les délégués des trois pays se séparèrent aigris d'avoir dû traiter cette matière délicate et de n'avoir abouti qu'à

une nouvelle affirmation de l'indépendance absolue qu'ils entendent garder sur ce terrain. De sorte que, si elle réussit sur des points secondaires, et peut être saluée comme un progrès vers une plus complète harmonie des idées et des intérêts entre la plupart des républiques américaines, elle n'en a pas moins été incapable de conjurer le danger inhérent à la culture intensive de l'art de la guerre, et tous les dithyrambes dont on a salué la paix n'empêcheront pas celle-ci d'être, maintenant plus que jamais, « la Paix armée ».

Un autre point noir sur l'horizon de la Conférence panaméricaine, fut l'absence volontaire du Pérou et de la Bolivie qui, par hostilité ou mécontentement contre le Chili, leur voisin, n'ont pas accepté son invitation. Non pas que ces deux pays jouissent d'une puissance militaire considérable, ni qu'ils puissent y aspirer pour un avenir prochain. Mais ils n'en grossissent que davantage la voix pour crier leurs revendications à tous vents et leur propagande écrite ou parlée ne laisse pas de créer au Chili une atmosphère de préventions ou de défiance. Parfois, c'est l'auteur d'un coup d'Etat ou le chef d'une révolution qui, pour capter la volonté du peuple ou pour détourner son attention des affaires du gouvernement, profère des menaces... et le Chili de mobiliser. Tout cela ne laisse pas d'être ennuyeux pour lui et il se préoccupe de mettre fin « par la raison ou par la force » selon sa devise nationale, à ce litige dont voici l'origine.

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler des immenses gisements de salpêtre que couvrent les déserts du Nord du Chili. Une donnée qui peut vous aider à calculer la colossale richesse enterrée là, c'est que, seulement en 1910, l'exportation du précieux nitrate a été de 23.566.675 quintaux métriques et que les seuls droits perçus par l'Etat représentaient pour lui, avant la crise qui a suivi la guerre européenne, une « entrée », comme on dit ici,

d'environ 150 millions de piastres par an. Or, ces gisements, qui s'étendent entre le parallèle 19 et 26° de latitude, sur des centaines de kilomètres de longueur et une largeur variable, appartenaient autrefois en grande partie à la Bolivie. Le Chili n'en possédait que l'extrémité méridionale, mais ses nationaux avaient fondé sur le littoral d'Antofagasta, territoire de la Bolivie, des établissements considérables d'exploitation sur lesquels elle s'était obligée par traité à ne pas lever d'impôt. Ces circonstances empêchaient le Pérou et la Bolivie de créer à leur profit le monopole du salpêtre et de remédier ainsi aux difficultés financières dans lesquelles se débattaient les deux pays. C'est pourquoi, ils célébrèrent, en 1873, un traité d'alliance secret aux fins de s'adjudger et de se partager tous la région productrice du salpêtre tant convoité. Sûre désormais de l'appui du Pérou, la Bolivie commença par prétendre lever un impôt sur les établissements chiliens d'Antofagasta et se refusa à soumettre cette affaire à un arbitre, comme le lui proposait le Chili. Celui-ci occupa alors militairement le littoral bolivien. Le Pérou intervint aussitôt comme pour proposer un arrangement à l'amiable ; mais il s'armait hâtivement, et quand le Chili exigea de lui une déclaration de neutralité, il répondit en publiant le traité, jusqu'alors secret, qui le liait à la Bolivie. Le Chili répondit en déclarant la guerre aux deux pays alliés. (Avril 1879).

Il y avait presque de la témérité de sa part à se lancer dans une entreprise guerrière, n'ayant que deux ou trois mille soldats et une flotte bien inférieure à celle du Pérou. Mais l'énergie des chefs de la nation, qui surent organiser en peu de temps une armée de près de cinquante mille hommes, et surtout le patriotisme et la bravoure à toute épreuve de ces soldats improvisés, surmontèrent toutes les difficultés, et même donnèrent à cette guerre une tournure de brillante épopée nationale.

Le premier fait d'armes eut lieu sur mer. Le 21 mai 1879, un vieux vaisseau de guerre chilien « l'Esmeralda », commandé par le héros national, Arturo Prat, fut surpris en rade d'Iquiqué par un moniteur blindé péruvien, le « Huascar », et soutint contre lui un combat désespéré de quatre heures. Et quand, pour en finir avec ce qui restait de la corvette chilienne, le « Huascar » fonça sur elle pour la briser d'un coup d'épéron, Arturo Prat commanda l'abordage et sauta le premier, l'épée à la main, sur le pont du vaisseau ennemi, où il vint tomber, criblé de balles, au pied des meurtrières d'une tour blindée, tandis que l'« Esmeralda » disparaissait dans les flots. L'exemple de ce noble sacrifice augmenta encore l'enthousiasme guerrier de ses concitoyens, pour qui il est resté, jusqu'à ce jour, comme le symbole du courage et de la fierté nationale.

La facile victoire péruvienne resta sans lendemain. Cinq mois après, le « Huascar » était pris, et cette perte, ajoutée à d'autres qu'il éprouva, laissa le Pérou presque sans flotte de guerre.

Les opérations se poursuivirent sur terre, où les Chiliens ne se montrèrent pas moins valeureux soldats. En une série presque ininterrompue de combats victorieux, ils battirent et chassèrent de ses formidables retranchements l'armée alliée. Les Boliviens finirent par abandonner la lutte et se retirèrent sur leurs hauts plateaux inexpugnables. Les deux victoires de Chorrillos et de Miraflores ouvrirent aux Chiliens les portes de la capitale péruvienne. Lima fut occupée en janvier 1881, ainsi que tout le Pérou.

Le traité d'Ancon — octobre 1883 — mit fin à cette occupation. Par lui, le Pérou cédait définitivement au Chili le département de Tarapaca, c'est-à-dire ce qu'il possédait de la région du salpêtre. En outre, il lui livrait,

mais conditionnellement, les deux provinces de Tacna et Arica, jusqu'à ce qu'un plébiscite, qui devait se célébrer dix ans après, en fixât le sort. Quand ce terme arriva, le Pérou était en révolution et s'occupait bien de plébiscite ! Plus tard on n'arriva pas à se mettre d'accord pour en fixer la date ou les conditions, les deux pays s'entêtèrent dans leurs exigences et, en attendant, les provinces disputées sont restées occupées par le Chili, jusqu'à ce jour.

Ce conflit permanent peut s'aggraver d'un moment à l'autre. Le Pérou réclame, par la voix de la presse ou de ses représentants diplomatiques, « les deux sœurs captives » qu'il prétend assimiler à l'Alsace-Lorraine. La Bolivie ne se trouve pas à son aise sans l'accès à la mer qu'elle a perdu et exige un port sur le Pacifique. Le Chili défend ce qu'il estime être son bon droit et maintient sa supériorité militaire. Il y a trois ans, la tension fut assez forte pour provoquer une mobilisation presque générale. Le péril de guerre fut écarté momentanément ; mais, pour en finir avec ces continuelles alertes, le gouvernement chilien chercha à provoquer une Conférence où se détermineraient, selon les règles suivies en Europe pour l'application du Traité de Versailles, les conditions du plébiscite tant de fois renvoyé. N'ayant pas obtenu l'assentiment du Pérou peut-être aurait-il fini par procéder à l'annexion pure et simple des deux Provinces, quand le Chancelier Hughes convia les deux adversaires à lui envoyer à Washington des représentants qui exposeraient en sa présence leurs griefs réciproques et chercheraient un terrain d'entente. Cette offre fut acceptée.

Les délégués convinrent de s'en remettre à un arbitre qui, ayant entendu les parties, décidera s'il y a lieu de procéder au plébiscite et, dans le cas où celui-ci aurait lieu, en fixera les conditions.

Les choses en sont encore là, et c'est déjà un grand pas de fait vers une solution pacifique, un effort sincère pour réconcilier les deux républiques brouillées et qui n'a pas laissé de leur coûter des sacrifices réciproques. Mais il serait téméraire de croire tout péril de rupture définitivement éloigné. Et quand même l'arbitrage des Etats-Unis ramènerait la paix, il resterait encore à satisfaire la Bolivie.

Si ces arrangements ne s'obtiennent pas, on peut s'attendre à de gros événements. N'importe quelle guerre, en menaçant de rompre l'équilibre des forces, pourrait entraîner une grande partie du continent et peut-être même d'autres pays qui ont de gros intérêts dans l'Amérique du Sud. Ce serait une nouvelle Grande Guerre : Dieu nous en préserve !

Un ancien élève de l'Abbaye,  
Missionnaire au Chili.